

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Nom de la substance : PURIN D'ORTIE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Purin d'orties liquide.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO France SAS
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25
Adresse e-mail : info@compo.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)
Non classé

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :
Non classé

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

Pictogrammes de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucune

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence : Aucun

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

3.1 Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Concentration [%]
PURIN D'ORTIE	-	100

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). |
| En cas d'inhalation | : Faire respirer de l'air frais. |
| En cas de contact avec la peau | : Rincer à l'eau. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent. |
| En cas d'ingestion | : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---|
| Symptômes | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. |
|-----------|---|

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|---------------------------------|
| Traitement | : Pas d'information disponible. |
|------------|---------------------------------|
-

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Non combustible. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable. Agents d'extinction |
| Moyens d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|--|--|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : En cas d'incendie le produit peut dégager des produits de décomposition dangereux tels que monoxyde et dioxyde de carbone. |
|--|--|

5.3 Conseils aux pompiers

- | | |
|---|--|
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. |
|---|--|

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

Pour les non-secouristes	Eloigner le personnel superflu.
Pour les secouristes	Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Aérer la zone.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Aucun danger connu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4 Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de précaution spéciale requise.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans l'emballage d'origine.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Produits incompatibles : Aucune donnée disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	: Pas de précaution particulière.
Protection des mains	: Gant : Tout type de gants peut être utilisé.
Protection de la peau et du corps	: Pas de précaution particulière.
Protection des yeux	: Pas de précautions particulière.

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Liquide épais
Couleur : brun.
Odeur : caractéristique.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible
Solubilité : Produit soluble dans l'eau.
Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

Réactions dangereuses : Pas d'information complémentaire disponible

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas d'information complémentaire disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas d'information complémentaire disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas d'information complémentaire disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas d'information complémentaire disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information complémentaire disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information complémentaire disponible

12.4 Mobilité dans le sol

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

Pas d'information complémentaire disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information complémentaire disponible

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information complémentaire disponible

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- | | |
|-----------------------|--|
| Produit | : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur. |
| Emballages contaminés | : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Après un nettoyage adéquat, ils peuvent ensuite être valorisés selon la réglementation en vigueur. |
-

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

SECTION 14 Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	N'est pas classé comme dangereux pour le transport		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe Emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement	NON	NON polluant marin	NON
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Équipement de protection individuelle : Voir section 8 pour plus de détails. Ne pas toucher le produit sans équipements de protection appropriés.		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	NON APPLICABLE		

NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN -

Référence : FDS_753_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 02/01/2015

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubriques ICPE : Non concerné

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, n'a pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

SECTION 16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.